



Le Brevet de technicien agricole (BTA)

Les Brevets de technicien agricole ont quasiment tous été transformés en Baccalauréat professionnel. Il n'en existe plus qu'un : le BTA gestion de la faune sauvage.

☛ Accès et finalités du diplôme

Le **Brevet de Technicien Agricole (BTA)** se prépare en deux ans après une classe de Seconde ou de première, un BEP ou un BEPA, un CAP ou un CAPA rénové.

Il a pour objectif de former des techniciens hautement qualifiés.

Il permet également de poursuivre des études, principalement en BTSA.

☛ Organisation de la formation

La formation s'organise autour de :

- **6 modules de base communs à tous les BTA :**
 - Connaissance et pratique de la langue française
 - Connaissance et pratique d'une langue étrangère
 - Connaissance du corps et pratique d'activités physiques et sportives
 - Connaissances et pratiques sociales
 - L'homme et le monde contemporain
 - Connaissances mathématiques et traitement des données
- **3 à 4 modules de secteurs propres aux options du BTA**
(connaissance de la matière et du vivant, étude de filière...)
- **5 modules de qualification caractérisant la spécialité du BTA**
- **1 module d'initiative locale propre à l'établissement.**

☛ Délivrance du diplôme

Le diplôme est délivré à partir **d'un Contrôle en Cours de Formation (CCF)** sur les deux années qui compte pour moitié dans l'obtention du BTA. L'autre moitié est constituée par **un examen final** de trois épreuves dont une épreuve de soutenance d'un rapport de stage.

☛ Et après...

Après le BTA, il est possible :

- de poursuivre des études

- pour préparer un *Certificat de Spécialisation*
ou
- pour accéder à l'*Enseignement Supérieur (BTSA...)*

- de rentrer dans la vie active.

Projet personnel

Rien n'est définitif.
Il est toujours possible
de reprendre une
formation suivant
sa motivation.

☛ Options et spécialités existantes dans les MFR

BTA Gestion de la faune sauvage

RÉUSSIR
autrement